

N.V. - S.A.



**PROF. PRAXIS**

Scheibekstraat 25-29 | B-1540 HERNE | Tel. +32 2 356 37 52 | [www.prof-praxis.com](http://www.prof-praxis.com)

## **L'ENTREPRENARIAT DURABLE CHEZ PROF PRAXIS**

### *NOTRE VISION & NOS REALISATIONS*

*“Un aperçu de nos ambitions, de notre approche  
et des mesures déjà prises”*



## Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Nos thèmes .....	4
3. Personnel renforcé et en sécurité.....	7
3.1. Un lieu de travail agréable et en sécurité .....	7
3.2. Formation et perspectives de carrière .....	8
3.3. Sécurité et santé.....	9
4. Chaîne de valeur éthique .....	11
4.1. L'éthique dans les affaires.....	11
4.2. Gestion durable et transparente des fournisseurs.....	12
4.3. Respect des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement .....	13
5. Gestion durable des matériaux.....	15
5.1. Encourager les solutions circulaires .....	15
5.2. Une gestion réfléchie des déchets .....	17
6. Entreprendre en tenant compte du climat .....	20
6.1. Consommation d'énergie et l'impact sur le climat .....	20
6.2. Transport et mobilité .....	22

# 1. Introduction

**Ce qui était à l'origine une modeste entreprise de matériel de construction à Pajottenland est devenu un partenaire fiable et prospère pour les professionnels.** Mais une chose n'a jamais changé : notre volonté de proposer des produits honnêtes et de qualité, ce qui implique également une manière de travailler responsable.

**Pour nous, c'est là l'essence même de la durabilité:** prendre ses responsabilités et faire des choix dans une perspective à long terme.

Jusqu'à présent, nous nous sommes principalement concentrés sur notre propre fonctionnement : utiliser l'énergie de manière plus économique, limiter le gaspillage et optimiser l'efficacité des emballages. Mais aujourd'hui, nous voulons élargir ces efforts. Nous sommes conscients que la véritable durabilité ne s'arrête pas à la porte de notre entrepôt.

**C'est pourquoi nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape.**

Nous voulons acheter de manière plus consciente et examiner de manière encore plus critique l'origine et la composition de nos produits. Nous recherchons activement des fournisseurs qui partagent nos valeurs et misons sur une collaboration à long terme, basée sur la transparence et la confiance mutuelle.

Dans le même temps, nous souhaitons également renforcer le dialogue avec nos clients. Quelles sont leurs attentes en matière de durabilité ? Quelles solutions pouvons-nous développer ensemble ?

**En interne également, nous continuons à nous développer.**

Nous investissons dans un environnement de travail sûr et respectueux où les gens peuvent réfléchir, se développer et être eux-mêmes.

En outre, nous continuons à examiner de manière critique notre mode de gestion, avec des responsabilités claires, des accords équitables et une communication transparente, tant envers nos employés qu'envers nos clients et nos fournisseurs.

Nous sommes conscients qu'en tant qu'entreprise, nous ne pouvons pas changer le monde à nous seuls. Mais nous croyons que chaque pas compte. C'est pourquoi nous nous engageons à continuer à bâtir une entreprise où la durabilité n'est pas un pilier distinct, mais une partie intégrante de notre façon de travailler, de collaborer et d'entreprendre.

Nous ne sommes pas encore là où nous voulons être, mais nous faisons chaque jour des progrès concrets. Et nous en sommes fiers.

## 2. Nos thèmes

**Pour nous, la responsabilité sociale des entreprises signifie que nous assumons, en tant qu'entreprise, la responsabilité de l'impact (potentiel) que nous avons sur la société.**

Afin de comprendre où se situe exactement cet impact et quels sont les thèmes prioritaires pour nous, nous avons mené en 2024 un processus approfondi en collaboration avec un consultant externe en développement durable.

À l'aide d'études sectorielles, d'entretiens avec l'équipe de direction au sens large et d'un atelier interactif, nous avons identifié nos domaines d'impact pertinents. Ceux-ci ont ensuite été classés en fonction :

- du degré d'impact réel ou potentiel sur les personnes et l'environnement, et
- de l'importance future de ces thèmes pour notre gestion d'entreprise.

**Cela a abouti à l'identification de quatre thèmes principaux (chacun avec ses sous-thèmes) sur lesquels nous souhaitons nous concentrer activement dans les années à venir :**

### Personnel renforcé et en sécurité

- Lieu de travail agréable et favorable
- Formation et possibilités de carrière
- Sécurité et santé au travail

### Chaîne de valeur éthique

- Pratiques commerciales éthiques
- Gestion durable et transparente des fournisseurs
- Respect des droits de l'homme dans la chaîne

### Gestion durable des matériaux

- Promotion de solutions circulaires
- Gestion réfléchie des déchets

### Entrepreneuriat respectueux du climat

- Consommation d'énergie et impact climatique
- Transport et mobilité

Nous ne parlons délibérément **pas encore d'une stratégie de durabilité complète**, car aucun objectif ni calendrier formel n'a encore été fixé à l'heure actuelle.

**Notre objectif est de communiquer prochainement des ambitions claires et mesurables** ainsi que des délais concrets, afin de pouvoir suivre et partager nos progrès de manière transparente.

Cela ne nous empêche toutefois pas de travailler d'arrache-pied sur chacun de ces thèmes. Pas à pas, nous construisons une organisation qui non seulement entreprend de manière qualitative, mais qui est également consciente de son rôle dans un contexte social plus large.





## 3. Personnel renforcé et en sécurité

**Nos collaborateurs sont le moteur de notre entreprise.** Leur bien-être, leur sécurité et leurs possibilités d'évolution ne sont donc pas secondaires, mais constituent un élément essentiel de notre approche durable de l'entrepreneuriat.

Nous voulons offrir un environnement de travail dans lequel les gens se sentent bien, peuvent s'épanouir et exercer leur métier en toute sécurité.

C'est pourquoi nous nous appuyons sur trois piliers :

- un lieu de travail agréable et favorable,
- des opportunités d'épanouissement grâce à la formation et à l'accompagnement,
- et une attention particulière accordée à la sécurité et à la santé, jour après jour.

### 3.1. Un lieu de travail agréable et en sécurité

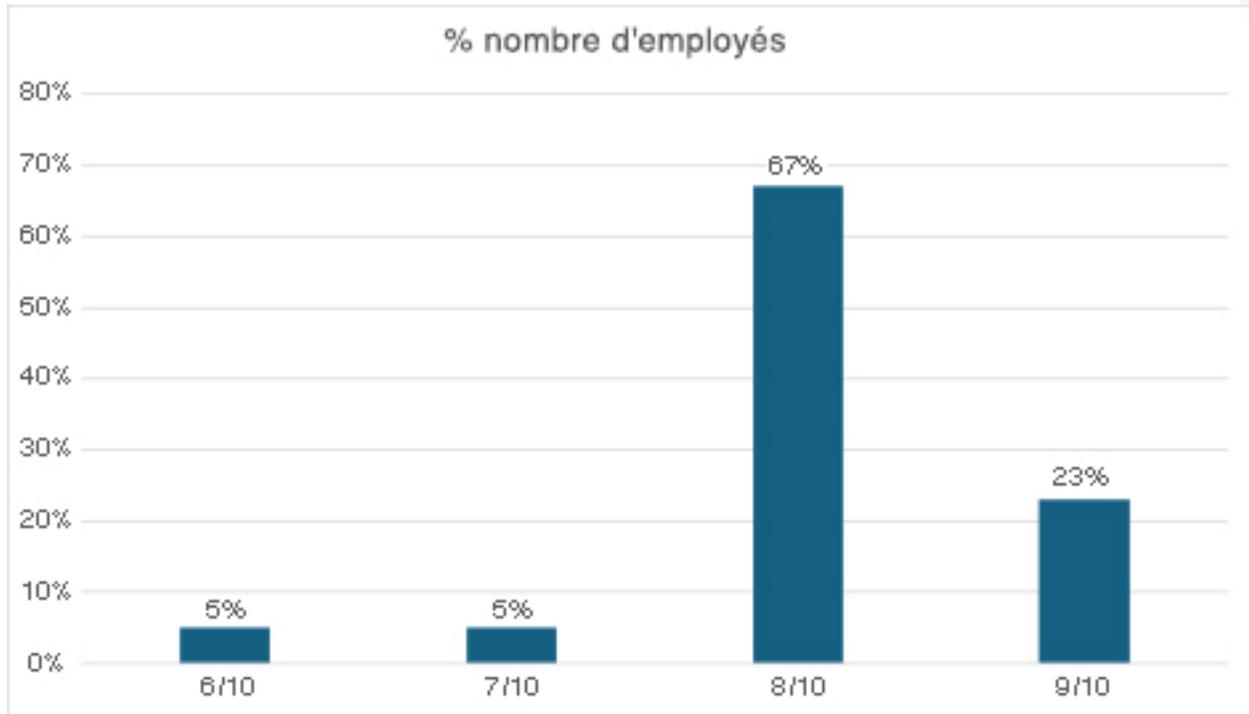
Nous voulons que nos collaborateurs se sentent bien dans notre entreprise et puissent travailler dans un environnement qui les soutient. Un lieu de travail agréable est essentiel à cet égard.

Cependant, en raison de notre croissance ces dernières années, nos bureaux sont devenus trop exigus. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux d'inaugurer nos nouveaux locaux en 2025. Lors de l'aménagement, l'accent a été mis **sur le confort, la lumière et l'espace** : des lieux de travail agréables avec beaucoup de lumière naturelle, suffisamment d'espaces de réunion et de détente, et une circulation fluide.



Notre croissance nous permet également d'offrir **plus de flexibilité**, en accordant une attention particulière à un **meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée**.

En 2024, nous avons également sondé pour la première fois **le taux de satisfaction de nos employés** (actuellement limité aux employés de bureau). Au total, 18 employés ont répondu à ce sondage, avec les résultats suivants :



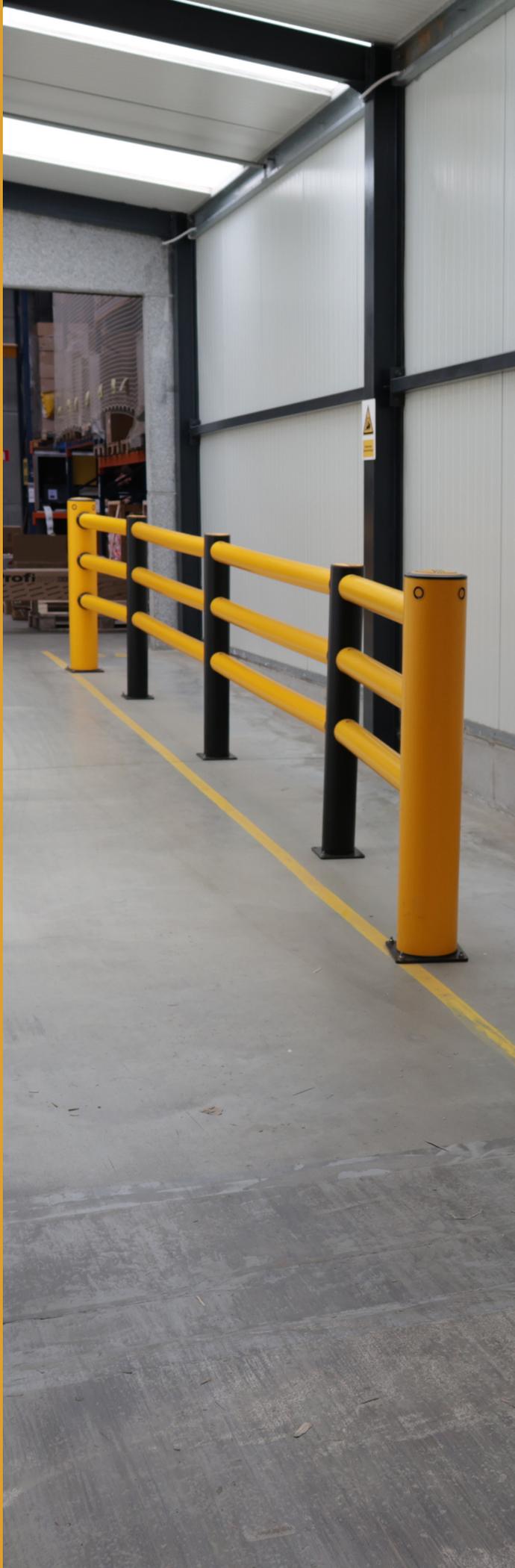
Cela a donné lieu à **une note de satisfaction moyenne de 8/10**, un résultat dont nous sommes fiers et qui constitue une base précieuse pour continuer à construire un environnement de travail dans lequel les gens se sentent appréciés et soutenus.

### 3.2. Formation et perspectives de carrière

Nous voulons que nos collaborateurs se sentent bien, mais aussi qu'ils puissent **continuer à évoluer**, tant sur le plan professionnel que personnel.

C'est pourquoi nous organisons chaque année des **évaluations de performance**, au cours desquelles nous discutons ouvertement de la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour réaliser les ambitions professionnelles et personnelles de chacun. Sur la base de ces entretiens, nous proposons des **cours d'éducation et formations** sur mesure.

En 2024, nous avons enregistré **plus de 850 heures de formation**, réparties sur différents thèmes, allant de la formation technique continue à la communication, la sécurité, la durabilité et le leadership.



### 3.3. Sécurité et santé

**La sécurité et la santé de nos collaborateurs sont et restent notre priorité absolue.**

Nous prenons des mesures ciblées pour éviter les risques sur le lieu de travail. Citons par exemple la **séparation claire entre les zones piétonnes et le transport interne.**

En outre, nous mettons fortement sur **la formation et la sensibilisation**, afin que les collaborateurs apprennent à reconnaître les risques et que les comportements sûrs deviennent une évidence.

Nous sommes donc fiers d'annoncer que :

- en 2023, un seul accident du travail avec incapacité temporaire a été enregistré ;
- en 2024, aucun accident du travail avec incapacité temporaire n'a été enregistré.

Nous continuons à investir dans la sécurité sur le lieu de travail, dans le but d'égaliser nos performances de 2024 dans les années à venir.



## 4. Chaîne de valeur éthique

Le développement durable ne s'arrête pas à notre porte.

Dans le cadre de notre collaboration avec nos clients, fournisseurs et autres partenaires, nous visons également l'honnêteté, la transparence et la responsabilité. Pour nous, une chaîne de valeur éthique signifie :

- **Une conduite éthique des affaires**, avec des accords clairs en matière d'intégrité, de lutte contre la corruption et de collaboration respectueuse ;
- **Une gestion durable et transparente des fournisseurs**, dans laquelle nous misons activement sur des partenaires qui partagent nos valeurs et souhaitent collaborer à long terme ;
- **Le respect des droits de l'homme dans la chaîne**, avec une attention particulière pour les conditions de travail dans les pays à risque ou les secteurs vulnérables.

### 4.1. L'éthique dans les affaires

**Une conduite éthique des affaires commence par des accords clairs sur la manière dont nous traitons les uns avec les autres : avec nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs ou nos autres partenaires.**

Nous voulons mener nos activités de manière honnête, intègre et respectueuse, et nous attendons la même chose de nos parties prenantes.

C'est pourquoi nous avons mis en place des politiques claires concernant notamment :

- **la lutte contre la corruption,**
- **la protection des informations confidentielles et sensibles,**
- **et les principes généraux d'intégrité** dans nos relations commerciales.

Ces engagements s'appliquent non seulement à nos propres employés, mais aussi à nos fournisseurs. Nous estimons qu'il est important qu'ils connaissent et adhèrent également à nos valeurs et à nos attentes.

Afin d'ancrer cela de manière formelle, nous avons élaboré en 2024 un nouveau **Code de Conduite des Fournisseurs** plus complet. Ce document décrit clairement les attentes minimales en matière de droits de l'homme, de conditions de travail, d'environnement, d'éthique et de respect de la législation.

Le code a été distribué à nos fournisseurs fin 2024, avec la demande de le signer officiellement.

Fin 2024, nous pouvions déjà noter les chiffres suivants à ce sujet :

- 99 % (soit 273) de nos fournisseurs ont reçu ce code de conduite des fournisseurs ;
- 59 % l'ont entre-temps renvoyé signé.

Nous continuons à suivre activement nos fournisseurs et à les soutenir si nécessaire. En 2025, nous nous engageons à poursuivre le suivi et le dialogue, dans le but d'atteindre une couverture aussi complète que possible d'ici la fin de l'année.

## 4.2. Gestion durable et transparente des fournisseurs

Nous voulons collaborer avec des fournisseurs qui non seulement fournissent des produits de qualité, mais qui **garantissent également une collaboration durable et transparente**.

Cela signifie que nous attendons de nos partenaires qu'ils assument la responsabilité de leurs propres processus de production, respectent les droits de l'homme, limitent leur impact sur l'environnement et communiquent ouvertement sur leur chaîne d'approvisionnement.

Concrètement, nous voulons avoir la certitude que nos fournisseurs respectent les **réglementations européennes et internationales** pertinentes qui contribuent à prévenir les abus dans la chaîne d'approvisionnement, qu'il s'agisse d'exploitation forestière illégale, de travail des enfants ou de conditions de travail contraires à l'éthique.

Un exemple important à cet égard est le **Règlement Européen sur la Déforestation (EUDR)**. Cette nouvelle réglementation vise à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts dans le monde entier en soumettant le commerce de produits à risque, tels que le bois, à des conditions plus strictes.

Nous sommes actuellement en train de **mettre en œuvre cette réglementation** au sein de notre chaîne d'approvisionnement, ce qui signifie que nous :

- vérifions lesquels de nos produits sont concernés par l'EUDR ;
- interrogeons nos fournisseurs sur l'origine, la traçabilité et la légalité des matières premières ;
- mettons en place des systèmes de diligence raisonnable pour évaluer et limiter les risques ;
- et, si nécessaire, demandons des garanties supplémentaires ou envisageons des alternatives.

**Nous croyons non seulement aux règles, mais aussi à la coopération.** C'est pourquoi nous attachons une grande importance à une **communication claire sur les attentes** et à un dialogue ouvert avec nos fournisseurs.

Lors de nos entretiens d'achat, nous précisons clairement les thèmes de durabilité qui sont importants pour nous.

Nous intégrerons également des critères de durabilité dans notre procédure de sélection, afin que les nouveaux fournisseurs en tiennent compte dès le départ et que nous parvenions à une chaîne d'approvisionnement non seulement efficace, mais aussi pérenne.

#### 4.3. Respect des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement

Notre **Code de Conduite des Fournisseurs** contient notamment des principes relatifs au respect des **droits de l'homme**, à la garantie de conditions de **travail équitables et à l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé et de la discrimination**.

Nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils respectent ces principes, quel que soit le pays dans lequel ils opèrent.

Cependant, nous souhaitons aller plus loin pour les fournisseurs établis dans des pays où la législation ou son application en matière de conditions de travail et de droits de l'homme est considérée comme insuffisante ou risquée.

Concrètement, nous étudions la possibilité d'adhérer à **l'initiative BSCI (Business Social Compliance Initiative)**. La BSCI offre un cadre pour améliorer les normes sociales dans les chaînes d'approvisionnement internationales, en mettant l'accent sur des thèmes tels que :

- a santé et la sécurité au travail,
- des horaires de travail et une rémunération raisonnables,
- le droit d'association,
- et l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé.

À terme, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils **participent activement à la BSCI** ou à des normes équivalentes, afin de prouver leur engagement.

Dans un premier temps, le fait de disposer d'un audit BSCI récent avec une note minimale de C sera considéré comme un critère positif lors de l'évaluation des fournisseurs nouveaux ou existants.

Dans une phase ultérieure, cela évoluera vers une norme minimale : seuls les fournisseurs qui peuvent démontrer, par le biais d'un audit objectif, qu'ils respectent les principes fondamentaux en matière de droits du travail seront alors encore éligibles pour travailler avec nous.

Nous mettons ainsi en place une **chaîne d'achat responsable** qui tient compte non seulement du prix et de la qualité, mais aussi des conditions dans lesquelles les produits sont fabriqués. Nous voulons adopter une ligne réaliste mais claire à cet égard, en dialogue avec nos fournisseurs.



## 5. Gestion durable des matériaux

La gestion responsable des matériaux est un levier important dans notre approche de la durabilité. Nous voulons non seulement limiter l'utilisation des matières premières, mais aussi éviter que des matériaux précieux ne se perdent dans le flux des déchets.

C'est pourquoi nous nous engageons à :

**Encourager les solutions circulaires**, en optant autant que possible pour des matériaux réutilisables, recyclables ou recyclés ;

Mettre en place **une gestion réfléchie des déchets**, en mettant l'accent sur la réduction des déchets d'emballage, le tri correct et le recyclage maximal.

### 5.1. Encourager les solutions circulaires

Une société durable limite la consommation de matières premières primaires et donne une seconde vie aux matériaux aussi longtemps que possible grâce à des **solutions circulaires** (réutilisation, réparation, recyclage).

Dans la pratique, nous nous heurtons toutefois à deux obstacles majeurs :

#### **Complexité de la composition des produits**

De nombreux outils à main et de construction sont composés d'un mélange d'acier, de plastique, de bois et de caoutchouc. Pour séparer à nouveau ces matériaux, un démontage manuel est souvent nécessaire, ce qui est rarement rentable aujourd'hui.

### **Influence limitée en tant qu'importateur (de marque propre)**

Prof Praxis ne produit pas lui-même, mais s'approvisionne auprès de fabricants externes. Nous avons donc moins de pouvoir de négociation pour les obliger à utiliser des matières premières recyclées ou à adopter une conception facilitant le démontage, en particulier dans le cas de fournisseurs mondiaux traitant de gros volumes et soumis à une forte pression sur les prix.

Afin de progresser malgré tout, nous mettons l'accent sur les matériaux qui s'intègrent naturellement dans une chaîne circulaire et pour lesquels nous pouvons aujourd'hui faire la différence :



#### **Bois**

Matière première renouvelable en cas d'une gestion durable des forêts

#### **Nos actions :**

- Bois avec d'origine certifiée (FSC®/PEFC™)
- Bois plutôt que plastique



#### **Acier**

Taux de recyclage mondial > 90 %

#### **Nos actions :**

- Préférence pour les composants en acier plutôt qu'en plastique si possible
- Encourager les fournisseurs à utiliser de l'acier recyclé



#### **Plastiques**

Difficiles à recycler mécaniquement dans les outils

#### **Nos actions :**

Réduire l'utilisation lorsque cela n'apporte pas de valeur fonctionnelle ajoutée

En outre, nous mettons l'accent sur les aspects suivants :

- **Dialogue** avec les fournisseurs (par exemple, s'informer activement sur les possibilités de matières premières recyclées ou certifiées)
- **Promotion des concepts de remise à neuf et de réparation** (par exemple, manche en bois remplaçable)
- **Choix de conception** (par exemple, vis au lieu de colle, afin de faciliter la réparation et le remplacement)
- **Emballage** (nous réduisons la quantité de plastique primaire dans les emballages et passons à du carton à haute teneur en matières recyclées)
- **Durée de vie plus longue** (un produit qui dure plus longtemps obtient le meilleur score en matière d'efficacité des matières premières).

Nous ne pouvons pas changer le système mondial des matières premières, mais en faisant des choix qui sont déjà réalisables aujourd'hui, nous réduisons notre empreinte et encourageons nos fournisseurs à évoluer dans la même direction.

## 5.2. Une gestion réfléchie des déchets

Les activités de Prof Praxis génèrent principalement des déchets d'emballage, qui sont produits en deux phases :

### Lors du déballage des articles achetés

Les fournisseurs emballent généralement les produits pour assurer la sécurité du transport et la logistique.

### Lors du reconditionnement pour la revente

Les produits sont conditionnés en interne dans des emballages de vente, munis de codes-barres ou regroupés.

#### *Collaboration avec les fournisseurs*

Afin d'éviter tout emballage inutile, nous concluons **des accords proactifs avec nos fournisseurs**. Étant donné que les marchandises achetées sont déballées chez nous, tout emballage supplémentaire à des fins de marketing ou de présentation est superflu.

Nous **commandons autant que possible en gros volumes**, en privilégiant les **emballages en vrac** qui sont uniquement fonctionnels, c'est-à-dire destinés à prévenir les dommages pendant le transport et la manutention, mais sans matériaux superflus.

En agissant ainsi :

- **nous réduisons le volume total des emballages,**
- **nous diminuons nos coûts liés aux déchets,**
- **et nous facilitons le tri et le recyclage.**

#### *Tri et recyclage internes des déchets*

Nous veillons strictement à ce que tous les **déchets d'emballage** — carton, film plastique, polystyrène ou bois — soient **stockés séparément** et éliminés correctement par notre entreprise de traitement des déchets agréée.

Nous garantissons ainsi :

- **la possibilité d'un recyclage de haute qualité,**
- **le respect des obligations légales,**
- **et la réduction au minimum de l'impact environnemental de nos déchets.**

#### *Notre propre politique d'emballage*

Pour nos **propres emballages**, nous appliquons des principes de durabilité clairs :

#### **Utilisation maximale de carton recyclé**

Nous choisissons délibérément des boîtes contenant un pourcentage élevé de fibres recyclées, de préférence certifiées FSC® ou équivalentes.

#### **Utilisation minimale d'emballages en plastique**

Nous évitons les blisters en plastique ou les films rétractables inutiles lorsque cela n'est pas nécessaire d'un point de vue fonctionnel.

#### **Éviter les emballages composites**

Les emballages composés de matériaux mixtes (par exemple, plastique + carton) sont plus difficiles à recycler. Nous optons donc pour des matériaux mono composants afin d'augmenter le taux de recyclage.

En gérant de manière responsable les emballages et les déchets à tous les niveaux, nous visons une **approche circulaire qui non seulement gère les déchets, mais surtout les prévient.**



## 6. Entreprendre en tenant compte du climat

Le défi climatique exige également des entreprises qu'elles adoptent une approche réfléchie et concrète. Chez Prof Praxis, nous assumons la responsabilité de notre propre impact et nous nous engageons à réduire nos émissions et à faire des choix conscients en matière d'énergie et de transport.

Nous nous concentrons sur :

**La consommation d'énergie et l'impact climatique**, en cartographiant nos émissions, en misant sur l'efficacité énergétique et en utilisant autant que possible les énergies renouvelables ;

**Les transports et la mobilité**, avec des actions visant à rendre les flux de marchandises plus durables et à encourager les employés à adopter des modes de transport écologiques pour se rendre au travail.

### 6.1. Consommation d'énergie et l'impact sur le climat

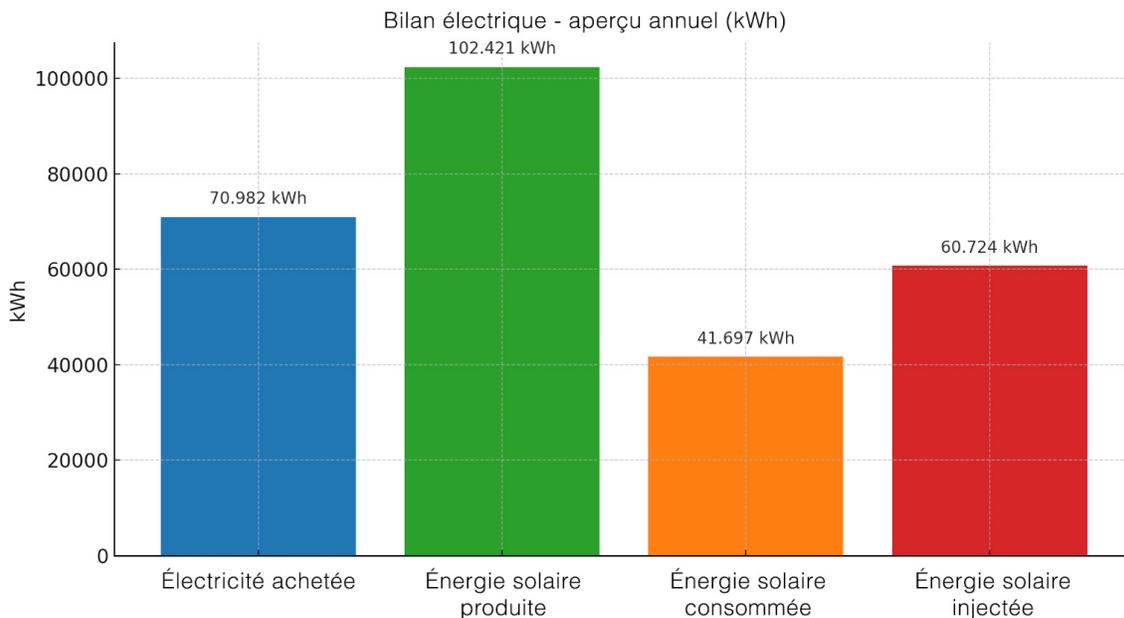
Afin de contribuer à limiter le réchauffement climatique, nous nous engageons dans deux voies claires :

1. **Réduire notre consommation d'énergie**, en mettant l'accent sur des processus et des infrastructures plus efficaces.

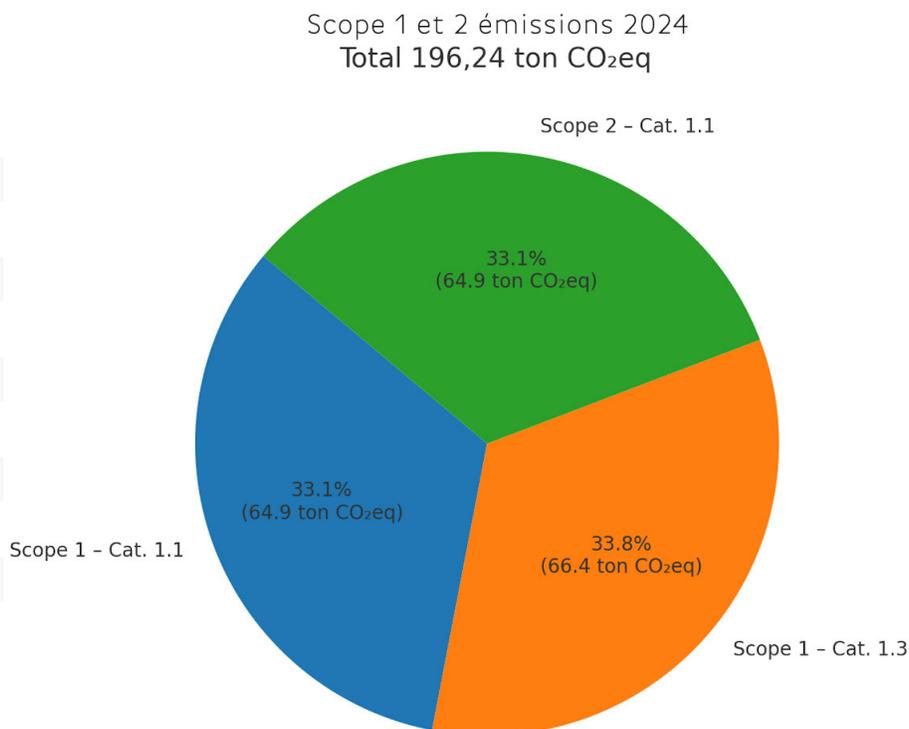
2. **Produire et utiliser un maximum d'énergie renouvelable** sur notre propre site.

En 2024, nos panneaux solaires ont **produit un total de 102 421 kWh d'électricité. Environ 40 % de cette énergie a été consommée en interne.** Les 60 % restants ont été injectés dans le réseau. Il est remarquable que cette quantité injectée soit équivalente, à environ 15 % près, à la quantité d'électricité que nous avons prélevée sur le réseau.

En d'autres termes : nous avons **produit presque autant d'électricité que nous en avons consommé**, mais la consommation et la production n'étaient pas synchronisées dans le temps, comme c'est généralement le cas.



Afin de mieux suivre notre consommation d'énergie et les **émissions de CO<sub>2</sub> associées (empreinte carbone)**, nous avons quantifié nos émissions **Scope 1 et Scope 2** pour 2024 conformément au protocole GHG. Il s'agit d'une étape importante pour pouvoir formuler des objectifs de réduction ciblés.



En 2025, nous souhaitons étendre cette analyse à certaines catégories sélectionnées du Scope 3, en mettant l'accent sur les émissions sur lesquelles nous pouvons exercer une influence (directe ou indirecte):

- **Transport et distribution (en amont et en aval)** – Catégories 3.4 et 3.9
- **Traitement des déchets** – Catégorie 3.5
- **Déplacements professionnels** – Catégorie 3.6
- **Déplacements domicile-travail** – Catégorie 3.7

## 6.2. Transport et mobilité

L'analyse des émissions de scope 3 nous aidera à **mieux maîtriser notre impact climatique indirect**, en particulier dans le domaine de la logistique. Nous utilisons les premières conclusions pour identifier et hiérarchiser les mesures d'amélioration.

### *Transport en amont*

Pour le transport des marchandises de nos fournisseurs vers nos entrepôts, nous veillons déjà à ce que les **conteneurs soient remplis au maximum**. Cependant, nous constatons parfois des inefficacités dues à des malentendus sur les dimensions exactes des produits en vrac, ce qui entraîne un espace vide indésirable dans les conteneurs.

Nous voulons remédier à ce problème en :

- améliorant l'échange d'informations avec les fournisseurs sur les dimensions des produits et des emballages,
- et en optimisant la planification du chargement sur la base de ces données.

En outre, nous nous efforçons de réduire au minimum le nombre de transports aériens, grâce à :

- une gestion plus rigoureuse des stocks,
- et une meilleure planification basée sur les délais de livraison prévus et la demande des clients.

### *Transport en aval*

Dans la distribution à nos clients, l'accent est aujourd'hui mis sur des **emballages à volume flexible**, afin de transporter le moins d'air possible. Cela réduit le nombre de mouvements de transport et diminue les émissions par produit livré.

Nous étudions également comment **regrouper les chargements** par client, afin de réduire la fréquence des livraisons. Ce faisant, nous recherchons un **équilibre entre efficacité et niveau de service**. Ce changement nécessite également un **changement de mentalité** chez nos clients, qui seront encouragés à regrouper davantage leurs commandes plutôt que de les passer de manière fragmentée.

### *Mobilité des employés*

En matière des **déplacements domicile-travail**, nous prenons également des mesures en faveur d'une mobilité plus durable. Une grande partie de nos employés habite à proximité de leur lieu de travail, ce qui leur permet de se rendre au travail de manière écologique.

Nous encourageons et soutenons activement l'utilisation du vélo, électrique ou non, comme moyen de transport.

Nous fournissons ainsi :

- des **parkings à vélos** suffisants et sécurisés,
- la **possibilité de recharger** les vélos électriques,
- et un **soutien fiscal** via l'indemnité vélo.

En outre, notre parc automobile compte une **part croissante de véhicules électriques**, principalement pour les employés disposant d'une voiture de fonction. Une infrastructure de recharge est prévue sur notre site et sera encore étendue en fonction des besoins.

À l'avenir, nous souhaitons renforcer ces efforts, notamment en :

- encourageant le **covoiturage** dans la mesure du possible,
- **intégrant la mobilité durable comme élément permanent de notre politique RH**,
- et en **surveillant les émissions liées aux trajets domicile-travail** dans le cadre de notre analyse Scope 3.

En investissant dans la mobilité durable, nous contribuons non seulement à réduire les émissions, mais aussi à améliorer le bien-être de nos collaborateurs.